

AEU « Approfondissement - consolidation »

Maquette de formation détaillée.

Nature élément	Code APOGEE 2022/2026	Libellé court (25 caractères)	Libellé complet (60 caractères)	Responsable (Nom et Prénom)	CM	TD	TP
BC		Bloc 1	L'enseignant acteur de la communauté éducative...				
UE		B1 UE1	Préparation à la prise de fonction				12
UE		B1 UE2	Module de rentrée			12	
BC		Bloc 2-3	L'enseignant concepteur de son enseignement et efficace dans la mise en œuvre				
UE		B2-3 UE1	Approfondissement didactique et expérimentation			24	
UE		B2-3 UE2	Compléments numérique, préparation certification				6
BC		Bloc 4	L'enseignant praticien réflexif...				
UE		B4 UE1	Découverte d'un autre contexte			3	
UE		B4 UE2	Mises en situation professionnelle, analyse réflexive, corps et voix			12	
UE		B4 UE3	Accompagnement autositionnement				3
Total		72h				51	21

✓ Mise en œuvre

Premières remarques :

- Les différentes UE sont chacune à planifier sur l'année en fonction du projet de formation. Sauf exception, il doit être envisagé des journées de formation de 6h.
- Pour ce public en particulier, le module « Préparation à la prise de fonction » sera l'occasion d'une identification des besoins en formation. Le module de rentrée se positionne autant que possible avant novembre
- L'approfondissement didactique intègre une proposition d'expérimentation en classe. Cet approfondissement s'appuiera sur un bilan des compétences et s'assurera des minima requis en conception de séquences et séances
- L'AEU intègre un bilan des compétences professionnelles

○ Pour le premier degré

- les jours de formation sont définis avec chaque département en fonction des organisations de remplacement retenues.
- Les 24h de formation didactique pourront être envisagées à partir d'une problématique de classe et d'un projet collectif des stagiaires, par exemple autour des thématiques suivantes :
Maîtrise de la langue ; l'apports de différentes disciplines
Langage et apprentissages
Démarches d'investigation et démarches créatives

Lecture et exploitation de documents

Manipuler pour apprendre

...

Les choix réalisés prendront en compte le continuum de formation.

- **Pour le second degré**, les jours de formation sont définis de façon académique. Pour 2022-2023 les jours de formation sont les suivants :
 - Pour toutes disciplines sauf EPS : les 25 et 26 août puis les 10 mercredis suivants, journée entière : **14/09, 12/10, 09/11, 23/11, 04/01, 01/02, 01/03, 15/03, 29/03, 10/05**
 - Pour les fonctionnaires stagiaires en EPS, la formation a lieu les 25 et 26 août puis les 20 mercredis matin suivants ([à confirmer](#)) : 14/09, 21/09, 28/09, 5/10, 12/10, 09/11, 16/11, 23/11, 30/11, 6/12, 04/01, 11/01, 18/01, 01/02, 01/03, 8/03, 15/03, 29/03, 26/04, 10/05